

# **SICAV CROISSANCE**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**

**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de

D : 25.126.212, un actif net de D : 25.116.522 et un bénéfice de la période de D : 2.323.579.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 21 avril 2026

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Said MALLEK**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2026</b>	<b>31/03/2025</b>	<b>31/12/2025</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>18 575 094</u>	<u>14 606 141</u>	<u>17 694 623</u>
Actions et droits rattachés		16 045 632	13 021 629	15 289 307
Obligations et valeurs assimilées		1 498 596	1 579 395	1 510 076
Titres OPCVM		1 030 866	5 117	895 241
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>6 551 119</u>	<u>3 659 553</u>	<u>4 624 522</u>
Placements monétaires	5	6 550 428	3 658 386	4 623 902
Disponibilités		691	1 167	620
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>-</u>	<u>1 315 825</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><b>25 126 212</b></u>	<u><b>19 581 519</b></u>	<u><b>22 319 145</b></u>
<b>PASSIF</b>				
<b>Autres créditeurs divers</b>	7	9 690	9 242	24 738
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><b>9 690</b></u>	<u><b>9 242</b></u>	<u><b>24 738</b></u>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	8	24 016 327	19 528 285	21 267 112
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 050 478	35	36
Sommes distribuables de l'exercice en cours		49 718	43 957	1 027 261
<b>ACTIF NET</b>		<u><b>25 116 522</b></u>	<u><b>19 572 278</b></u>	<u><b>22 294 408</b></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><b>25 126 212</b></u>	<u><b>19 581 519</b></u>	<u><b>22 319 145</b></u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	25 580	28 565	928 603
Dividendes		-	-	816 986
Revenus des obligations et valeurs assimilées		25 580	28 565	111 617
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	44 316	57 933	238 057
<b>Revenus des prises en pension</b>	11	35 518	-	60 205
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		105 414	86 498	1 226 864
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(41 977)	(32 989)	(143 387)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		63 437	53 509	1 083 477
<b>Autres charges</b>	13	(13 340)	(11 083)	(47 719)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		50 098	42 425	1 035 758
Régularisation du résultat d'exploitation		(380)	1 532	(8 498)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		49 718	43 957	1 027 261
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		380	(1 532)	8 498
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 072 063	990 170	2 706 375
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		208 119	116 643	153 445
Frais de négociation de titres		(6 701)	(426)	(2 890)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		2 323 579	1 148 813	3 892 688

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	2 323 579	1 148 813	3 892 688
Résultat d'exploitation	50 098	42 425	1 035 758
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 072 063	990 170	2 706 375
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	208 119	116 643	153 445
Frais de négociation de titres	(6 701)	(426)	(2 890)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	(945 519)	(945 519)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	498 536	776 306	754 561
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	1 979 474	815 462	7 887 551
- Régularisation des sommes non distribuables	151 482	44 506	1 028 064
- Régularisation des sommes distribuables	98 466	3 592	380 259
<b>Rachats</b>			
- Capital	(1 499 567)	(80 850)	(7 162 879)
- Régularisation des sommes non distribuables	(155 655)	(2 102)	(987 436)
- Régularisation des sommes distribuables	(75 664)	(4 301)	(390 997)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 822 114</b>	<b>979 600</b>	<b>3 701 730</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	22 294 408	18 592 677	18 592 677
En fin de période	25 116 522	19 572 278	22 294 408
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période	55 438	53 251	53 251
En fin de période	56 689	55 468	55 438
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>443,058</b>	<b>352,857</b>	<b>402,150</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>10,17%</b>	<b>6,16%</b>	<b>20,28%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**Au 31 mars 2026**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents***

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2026 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2026.

### **3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2026 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

### **3.4- Opérations de pensions livrées**

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

### **3.5- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.6- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 18.575.094 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2026	% Actif Net
	<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>5 369 697</b>	<b>16 045 632</b>	<b>63,88%</b>
	<b>Actions</b>		<b>5 369 697</b>	<b>16 045 632</b>	<b>63,88%</b>
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 636	2 479 781	9,87%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 733	1 065 152	4,24%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 381	1 490 731	5,94%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256	273 980	1,09%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	31 319	235 937	2 291 580	9,12%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 021	1 973 586	7,86%
TN0002300358	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664	1 965 054	7,82%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671	8 154	0,03%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607	912 804	3,63%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 792	94 313	0,38%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 832	52 125	0,21%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710	14 160	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071	36 281	0,14%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 361	148 661	0,59%
TN0007400013	Actions Carthage cement	415 000	783 701	804 685	3,20%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765	161 108	0,64%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600	982 285	3,91%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775	244 982	0,98%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783	406 148	1,62%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 621	91 288	0,36%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 944	252 452	1,01%
TN0007670011	Actions Délice Holding	18 420	126 836	296 323	1,18%
	<b>Titres des organismes de placement collectif</b>		<b>1 025 019</b>	<b>1 030 866</b>	<b>4,10%</b>
TNW9FDO2UUM9	SICAV CAPITALISATION PLUS	9 460	1 025 019	1 030 866	4,10%
	<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilées</b>		<b>1 452 000</b>	<b>1 498 596</b>	<b>5,97%</b>
	<b>* Obligations de sociétés</b>		<b>112 000</b>	<b>119 194</b>	<b>0,47%</b>
TN0003600509	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	112 000	119 194	0,47%
	<b>* Emprunt national</b>		<b>1 340 000</b>	<b>1 379 402</b>	<b>5,49%</b>
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000	625 113	2,49%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	240 000	249 953	1,00%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000	504 337	2,01%
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 846 716</b>	<b>18 575 094</b>	<b>73,96%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>73,93%</b>

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 6.550.428 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
<b>COMPTES A TERME</b>		<b>2 624 000</b>	<b>2 651 477</b>			<b>10,56%</b>
	Compte à terme au 09/04/2026 ( 3 mois au taux de 6,99%)	2 124 000	2 151 334	92	N° 083013	8,57%
	Compte à terme au 29/06/2026 ( 3 mois au taux de 6,49%)	500 000	500 142	91	N° 081944	1,99%
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS</b>		<b>1 495 689</b>	<b>1 498 710</b>			<b>5,97%</b>
TNIBK16V76C0	Certificat de dépôt au 06/04/2026 (au taux de 6,49% )	1 495 689	1 498 710	20	Banque de Tunisie	5,97%
<b>CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES</b>		<b>2 400 135</b>	<b>2 400 241</b>			<b>9,56%</b>
	Pension livrée BIAT au 30/04/2026 ( 31 jours) au taux de 7,64%	500 093	500 199	31		1,99%
	Pension livrée BIAT au 28/04/2026 ( 28 jours) au taux de 7,64%	1 900 042	1 900 042	28		7,56%
<b>TOTAL</b>		<b>6 519 824</b>	<b>6 550 428</b>			<b>26,08%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>26,07%</b>			

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Ce poste accuse au 31 Mars 2026 un solde nul contre D: 1.315.825 à la même date de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Cessions titres à encaisser	-	95 051	-
Comptes à terme échus à encaisser	-	1 203 000	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	-	17 774	-
Dividendes à encaisser	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>1 315 825</b>	<b>-</b>

## Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de D : 9.690 contre D : 9.242 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	2 210	1 650	1 896
Etat, retenue à la source	4 198	3 299	3 895
Commissaire aux comptes	2 882	3 892	18 547
Rémunération PDG	400	400	400
<b>TOTAL</b>	<b><u>9 690</u></b>	<b><u>9 242</u></b>	<b><u>24 738</u></b>

## Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2025

Montant	21 267 112
Nombre de titres	55 438
Nombre d'actionnaires	15

### Souscriptions réalisées

Montant	1 979 474
Nombre de titres émis	5 160
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

### Rachats effectués

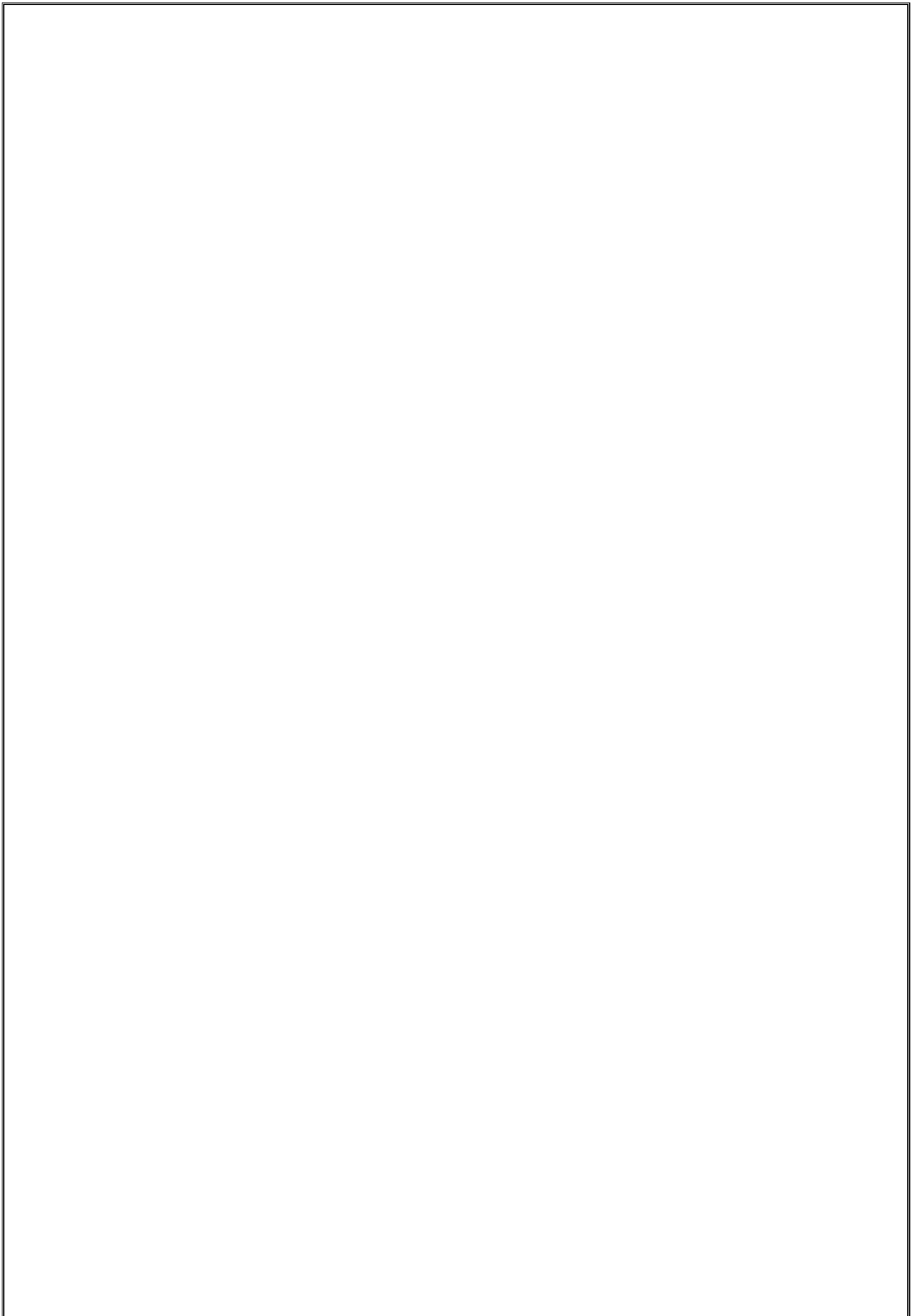
Montant	(1 499 567)
Nombre de titres rachetés	(3 909)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 072 063
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	208 119
Frais de négociation de titres	(6 701)
Régularisation des sommes non distribuables	(4 174)

### Capital au 31-03-2026

Montant	24 016 327
Nombre de titres	56 689
Nombre d'actionnaires	17



### Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.580 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre D : 28.565 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<b><u>Dividendes</u></b>			
- des actions	-	-	816 986
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>			
Revenus des obligations - <i>intérêts</i>	1 980	2 522 (*)	9 234
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - <i>intérêts (Emprunt National)</i>	23 600	26 043 (*)	102 383
<b>TOTAL</b>	<b>25 580</b>	<b>28 565</b>	<b>928 603</b>

(\*): Retraité pour les besoins de comparabilité

### Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 44.316 contre D : 57.933 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts sur comptes à terme	37 050	49 562	208 269
Intérêts sur certificats de dépôt	7 266	8 371	29 788
<b>TOTAL</b>	<b>44 316</b>	<b>57 933</b>	<b>238 057</b>

### Note 11 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 35.518, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2025, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts des pensions livrées	35 518	-	60 205
<b>TOTAL</b>	<b>35 518</b>	<b>-</b>	<b>60 205</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 41.977 contre D : 32.989 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	<b>du 01/01 au 31/03/2026</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2025</b>	<b>Année 2025</b>
Commission de gestion	- 35 981	- 28 276	122 903
Rémunération du dépositaire	5 997	4 713	20 484
<b>TOTAL</b>	<b>41 977</b>	<b>32 989</b>	<b>143 387</b>

**Note 13 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à D : 13.340 contre D : 11.083 pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	<b>du 01/01 au 31/03/2026</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2025</b>	<b>Année 2025</b>
Redevance CMF	- 5 997	- 4 713	20 483
Honoraires commissaire aux comptes	5 489	4 547	19 202
Rémunération du PDG	1 200	1 200	4 800
TCL	644	617	3 200
Autres	10	7	34
<b>TOTAL</b>	<b>13 340</b>	<b>11 083</b>	<b>47 719</b>

#### **Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.